

Le dossier technique sera remis **au plus tard le vendredi 26 Janvier 2018 à 17 h 00** dans une enveloppe fermée sur laquelle sera portée la mention :

**NOVALIM-ALIMENTEC
Concours Innov'Aliment
Technopole Alimentec
Rue Henri de Boissieu 01000 BOURG-EN-BRESSE**

Il sera adressé par courrier (cachet de la poste faisant foi) ou remis en main propre à NOVALIM-ALIMENTEC.

Un accusé de réception sera adressé en retour. Une version PDF du dossier technique sera simultanément adressée à NOVALIM-ALIMENTEC soit par e-mail : jlrvanat@alimentec.com soit remis en main propre (sous clé USB par exemple).

Le dossier technique sera accompagné d'un engagement signé de chaque étudiant de l'équipe libellé dans les termes suivants :

« Je soussigné(e) (Nom, prénom), résidant au (adresse du domicile), autorise dès à présent NOVALIM-ALIMENTEC à publier mes noms, prénoms ainsi que toutes prises de vues dans lesquelles figureraient mon image, réalisées au cours de la manifestation »

3.3 | Prise en compte des dossiers

Tout dossier non parvenu dans les délais comme indiqué à l'article 3.1 et 3.2, ou incomplet ou non régulièrement constitué au regard des prescriptions du concours ne sera pas pris en compte par NOVALIM-ALIMENTEC.

Aucun dossier remis ne sera restitué à l'équipe ni à l'établissement dans lequel les étudiants sont inscrits.

3.4 | Présentation orale

Les équipes sélectionnées par le jury de pré-sélection (cf article 4) présenteront leur projet, **le jeudi 22 mars 2018.**

Les équipes sélectionnées bénéficient d'une préparation d'une durée de 30 minutes précédant l'exposé leur permettant d'ordonnancer les échantillons pour dégustation et/ou de mettre les produits à température.

La présentation orale se décompose comme suit :

- 10 mn d'exposé du projet (présentation orale sur la base du dossier technique)
- 10 mn de questions-réponses entre les membres du jury et l'équipe
- 5 mn de dégustation et notation par les membres du jury

Les supports visuels nécessaires à la présentation orale (ex : film, Powerpoint...) devront être adressés pour **le lundi 19 mars 2018 à 17 h 00** à

NOVALIM-ALIMENTEC
Concours Innov'Aliment
Technopole Alimentec
Rue Henri de Boissieu 01000 BOURG-EN-BRESSE

Ils pourront être adressés par courrier (cachet de la poste faisant foi) ou par e-mail à jlavanat@alimentec.com ou remis en main propre à NOVALIM-ALIMENTEC. Un accusé de réception sera adressé en retour.

Chaque équipe viendra le jour de la présentation orale avec son propre ordinateur et sa présentation.

Article 4 | Instances de sélection

.....4.1 | Jury de pré-sélection

.....4.2 | Sélection des dossiers

Pour procéder à la sélection des participants au concours, il est institué un jury de pré-sélection et un jury régional.

Article 4 | Instances de sélection

4.1 | Jury de pré-sélection

Le jury de pré-sélection, composé de membres représentants du comité organisateur et/ou de deux membres du monde professionnel ou de centres techniques ou d'organisations professionnelles, a pour rôle de :

- réceptionner les dossiers
- contrôler leur régularité au regard du règlement du concours
- sélectionner au maximum dix dossiers selon les critères établis en 4.2

Chaque référent des équipes auprès de NOVALIM-ALIMENTEC sera avisé, par lettre à l'adresse figurant dans le dossier remis ou par e-mail, de la sélection du dossier, au plus tard **le vendredi 9 février 2018**.

4.2 | Sélection des dossiers

Dix dossiers **maximum**, toutes catégories confondues, seront retenus, comme suit :

Le jury de pré-sélection retiendra au moins une équipe pour chacun des établissements représentés ; cette équipe devra avoir obtenu la meilleure note écrite de son établissement.

Puis la sélection se fera par ordre décroissant des notes écrites obtenues.

La sélection permettra d'accéder à la présentation orale **le jeudi 22 mars 2018**.